

## **DEC202340IN2P3**

Décision portant nomination de M. Patrice Verdier en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Patrice Verdier, directeur de recherche de première classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet les Prospectives nationales en physique nucléaire, physique des particules et astroparticules et la mise à jour de la feuille de route nationale des infrastructures de recherche.

Pour l'exercice de cette mission, M. Patrice Verdier, demeure affecté à Institut de Physique des 2 Infinis de Lyon (IP2I Lyon) à Villeurbanne.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2021

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

